UNION DES COMORES

ILE AUTONOME D'ANJOUAN

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

N° NDZ : 06-300

BREVET D'ETUDES DU PREMIER CYCLE DU SECOND DEGRÉ

Le Ministre de l'Education

Vu les textes en vigueur et notamment le décret N° 81-005 du 13 janvier 1981

Vu le Procès-Verbal d'examen en date du 05 Août 2006

Centre de Mutsamudu N° 689

délivre le présent diplôme à M. Youssa Houmadi

Né(e) le 20/09/1988 à Mtè Hombo

Fait à Mutsamudu, le 15 janvier 2007

Signature du Candidat

Youssa Hm

Le Ministre de l'Education

ILE AUTONOME D'ANJOUAN

LE MINISTRE

IBRAHIM MOHAMED DJAE

IMPORTANT : Toute reproduction de ce diplôme, (photocopie ou copie), n'est valable que si elle est certifiée conforme par le Ministère de l'Education à Mutsamudu.

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

3967101034-T

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

BACCALAUREAT DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE

Le Ministre de l'Education Nationale,

Vu les textes en vigueur,

Vu le procès-verbal d'examen en date du ***22/08/2011***

Centre de ***Mutsamudu*** N° ***1106***

Confère le grade de Bachelier de l'Enseignement du second degré

Série ***A4*** Mention ***Passable***

et délivre le présent diplôme à M. ***YNOUSSA HOUMADI***

Né(e) ***20/09/1992*** à ***Hombo Anjouan***

Fait à Moroni, le 30 MAR 2012

L'Impétrant

Le Ministre de l'Education Nationale

MOHAMED ISSIMAILA

IMPORTANT : En aucun cas, il n'est délivré de duplicata du présent diplôme. Toute photocopie n'est valable que si elle est certifiée conforme par le Service des Examens.

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE DES COMORES

ATTESTATION DE DIPLOME

Le Président de l'Université des Comores,

Vu le procès verbal d'examen en date du 30 septembre 2015

atteste que: **YNOUSSA HOUMADI**

né(e) le **20/09/1992 à HOMBO**

inscrit(e) à la faculté des lettres et sciences humaines à Patsy, sous le numéro 18955

est déclaré(e) admis(e) aux examens de fin de cycle de:

Licence de Langues Etrangères Appliquées à la 1ère session de juin 2015

Mention : Passable

La présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Moroni, le 30 novembre 2015

Le Président de l'Université

UNIVERSITE DES COMORES

Dr Said BOURHANI ABDALLAH

N° de série: 015FL02P063

Avis très important : Il ne sera pas établi de duplicata

L'original devra être restitué lors de la remise du diplôme

Université des Comores, Route de la Corniche, BP 2585 Moroni Comores

Tél: (269) 773 90 23 – (269) 773 42 27 – (269) 773 42 27